Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 36 (1907)

Heft: 19

Rubrik: Conférence officielle du Ier arrondissement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3. Combien faut-il d'heures de travail à 45 cent. pour recevoir 51 fr. 30 de paye ? — Rép. 114 heures.

2. On demande le contour et la surface d'un carré de 37,5 m. de côté ? — Rép. 150 m. et 1406,25 m^2.

1. Un patron a livré le trimestre passé pour 7404 fr. 60 de travaux. Ses frais s'élèvent à 6450 fr. Quel est son bénéfice et à combien % des frais se monte-t-il ? — Rép. 954 fr. 60. 14,8 %.

IXme Série.

4. Deux champs mesurent l'un 9230, l'autre 6585 mètres carrés. De combien le second est-il plus petit que le premier ? — Rép. 2645 m^3.

3. Pendant le mois de juillet, Antoine a fourni au ménage 248 litres de lait et à la fromagerie 1674 litres. Combien cela fait-il par jour ? — Rép. 62 litres.

2. Jacques paye les intérêts de 9480 fr. au 4 $^1/_4$ % et 14 750 fr. au 4 ½ %. Combien paye-t-il d'intérêts en tout ? — Rép. 1066 fr. 65.

1. Un tas de foin de 12 $^3/_4$ m. de long, 6,84 m. de large et 3 $^3/_5$ m. de haut a été consommé en 108 jours. Combien cela fait-il de mètres cubes par jour ? — Rép. 2,907 m^3.

Xme Série.

4. Un négociant paye à la poste 138 fr. 50 cent., 46 fr. 30 cent. et 29 fr. 20 cent. Combien en tout ? — Rép. 214 fr.

3. Que coûtent 75 kilogrammes de thé à 6 fr. 50 cent. le kilogramme, si l'on y ajoute encore 2 fr. 25 cent. de frais ? — Rép. 489 fr. 75.

2. J'achète 500 kg. à 1 fr. 45 et 250 kg. à 1 fr. 60. Quel est le prix d'un kilogramme en moyenne ? — Rép. 1 fr. 50.

1. On a gagné 135 fr., soit le 18 $^3/_4$ %, sur une marchandise. On demande de calculer le prix de revient et le prix de vente. — Rép. 720 fr. et 855 fr.

CONFÉRENCE OFFICIELLE DU Ier ARRONDISSEMENT

Mardi 5 novembre, s'est réunie à Estavayer la conférence du corps enseignant broyard sous la présidence de M. Barbey, inspecteur scolaire. Assistaient aussi à la réunion : M. le député Butty, lieutenant de préfet, MM. les rév. Curés de Fétigny, Montbrelloz, Murist et Seiry, M. Porcelet, conseiller communal, ainsi que MM. les abbé Delabays, directeur de l'Ecole secondaire, Miédinger et Schorro, professeurs.

Les participants suivent d'abord, avec beaucoup d'intérêt, une leçon de composition préparée : « Un naufrage sur le lac de Neuchâtel. » Ce sujet est tiré de la poésie, étudiée à l'avance : « Le vieillard et les trois jeunes gens. » La critique de cette leçon fournit l'occasion de discuter et de mettre en relief plusieurs points essentiels dans l'enseignement de la rédaction.

La question si importante de l'enseignement religieux à l'école primaire est traitée avec beaucoup de clarté et d'à propos par M. l'Inspec-

teur. Tous les maîtres suivront, avec plaisir, les directions pratiques qui leur sont données. Les leçons de catéchisme et d'histoire sainte seront ainsi de vraies leçons de morale chrétienne qui contribueront puissamment à la bonne éducation religieuse de nos enfants.

Nous passerons sous silence les observations spéciales sur la marche des écoles pendant le semestre d'été. Comme toujours, les bons maîtres sont d'accord avec M. le Président lorsqu'il déclare que la classe doit être tenue aussi sérieusement en été qu'en hiver. Quelques rares instituteurs doivent regretter, au seuil du semestre d'hiver, leurs six mois de vacances estivales ! Tout tableau, si beau fût-il, ne contient-il pas des ombres ?

Les débutants dans la carrière pédagogique auront dû se sentir encouragés par les paternels conseils de M. l'inspecteur. La mission de l'instituteur est si belle ! Pourquoi faut-il que, parfois, on oublie les excellentes leçons de conduite reçues à l'Ecole normale ? M. le Président adresse aussi un souvenir ému à Mlle Duc d'Estavayer et M. Vez, à Montagny : ils ont quitté l'enseignement avec la juste reconnaissance qui leur est due.

Les magnifiques vues géographiques et les cartes détaillées présentées aux maîtres enrichiront peu à peu les collections de chaque classe. M. Abriel, instituteur à Portalban, apporte à l'assemblée une abondante gerbe de glanures pédagogiques. L'attention soutenue avec laquelle la lecture de son travail est suivie prouve que ses communications sont toutes intéressantes. — Tous intéressantes aussi et très judicieuses, les appréciations de M. l'Inspecteur sur la marche des cours de perfectionnement et les bons résultats obtenus par la Broye aux examens des recrues. Ces résultats sont le fruit d'un travail sérieux et persévérant.

Vu l'heure avancée, chaque instituteur est prié de présenter, par écrit, ses propositions éventuelles relatives au projet de statuts pour une Société de secours mutuels entre les membres du corps enseignant. M. Vorlet, à Montagny-la-Ville, est nommé membre de la Commission organisatrice.

La séance est levée. Déjà, les fenêtres d'Estavayer s'étoilent de lumières. Et, sur le mur blanc de la salle de conférence, éclairé par les rayons mourants de ce jour gris d'automne, le grand Christ, si expressif, semble nous parler encore de travail et de dévouement ! P.

FÊTES SCOLAIRES

M. Vez, instituteur à Montagny-la-Ville, prend sa retraite, après 30 années d'enseignement dans cette commune. Cette longue carrière pédagogique, écoulée à la tête de la même école, constitue déjà par elle-même un éloquent témoignage rendu aux qualités de ce maître dévoué. Mais les autorités communales et scolaires ont voulu exprimer au jubilaire leurs félicitations et leur recon-